

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 221 - Histoire de la civilisation byzantine (3 crédits) Automne 2021		
Chargé de cours : Marc Carrier		Bureau : A4-251
Téléphone : 819 821-8000 poste 63264		Courriel : marc.carrier@usherbrooke.ca
Disponibilité : Vendredi, avant ou après le cours (11h50 – 14h40) ; ou sur rendez-vous (Zoom / Teams)		

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Se familiariser avec les concepts importants de l'histoire byzantine; comprendre les transformations en Orient chrétien, de l'Antiquité tardive à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453.

CONTENU

Histoire politique, sociale, économique et culturelle de l'État gréco-byzantin (330-1453).

CALENDRIER DE LA SESSION

Cours 1 3 septembre	INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION BYZANTINE – Lectures: pp. 7-8
Cours 2 10 septembre	L'EMPIRE ROMAIN D'ORIENT – Lectures : pp. 11-17; 176-181.
Cours 3 17 septembre	L'EMPIRE CHRÉTIEN – Lectures : pp. 17-27.
Cours 4 24 septembre	LE SIÈCLE DE JUSTINIEN – Lectures : pp. 29-43.
Cours 5 1 ^{er} octobre	L'EMPIRE ORIENTALISÉ ET LES NOUVELLES MENACES – Lectures : pp. 45-60; 77-81; 86-92.
Cours 6 8 octobre	LA CRISE ICONOCLASTE – Lectures : pp. 113-118.
Cours 7 15 octobre	<u>Examen intra</u>
Cours 8 22 octobre	LES SOURCES DE L'HISTOIRE BYZANTINE / ATELIER DE MÉTHODOLOGIE
29 octobre	SEMAINE DE LECTURE
Cours 9 5 novembre	BYZANCE ET L'OCCIDENT – Lectures : pp. 73-76.
Cours 10 12 novembre	LES MACÉDONIENS ET LE NOUVEL ÂGE D'OR BYZANTIN – Lectures : pp. 63-73; 77-81; 118-128; 182-188.
Cours 11 19 novembre	CRISES DU XI ^E SIÈCLE ET AVÈNEMENT DES COMNÈNES – Lectures : pp. 131-142.
Période d'évaluation des enseignements : du 22 novembre au 10 décembre 2021 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	

Cours 12 26 novembre	BYZANCE FACE AUX CROISADES – Lectures : pp. 143-156. – <u>Remise du travail</u>
Cours 13 3 décembre	BYZANCE: DERNIERS SIÈCLES ET HÉRITAGE – Lectures : pp. 157-174.
Cours 14 10 décembre	CONCLUSION DU COURS. QUESTIONS D’HISTORIOGRAPHIE.
Cours 15 17 décembre	<u>Examen final</u>

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux et discussions périodiques sur les problématiques soulevées dans le cours.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

CHEYNET, J.-C. *Byzance: L'Empire romain d'Orient*, 5^e édition. A. Colin, 2019. ISBN: 978-2-200-62285-5

Le calendrier de la session précise les lectures à réaliser dans cet ouvrage pour compléter la matière vue en classe et pour préparer les examens.

ÉVALUATION

Examen intra	30 %	(15 octobre)
Compte-rendu de lecture	30 %	(26 novembre)
Examen final	40 %	(17 décembre)

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

DÉTAIL DES ÉVALUATIONS

EXAMENS (30 % + 40 %)

Chaque examen posera des questions à développement moyen ou long pour vérifier l'acquisition de connaissances et pour évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de critique et de synthèse. L'examen final n'est pas récapitulatif : il portera sur la matière vue depuis l'examen intra, mais prendra pour acquis l'assimilation des principaux concepts abordés depuis le début de la session.

TRAVAIL: ORIGINALITÉS ET MODERNITÉS BYZANTINES (30%)

La civilisation byzantine s'est démarquée dans son contexte médiéval, se révélant originale et unique dans plusieurs domaines, et nous léguant un héritage qui se reflète toujours dans notre monde contemporain (et qui, de notre point de vue, traduit parfois des caractéristiques « modernes », dans lesquelles nous sommes en mesure de nous reconnaître).

Consignes:

- Choisissez une originalité ou une modernité byzantine. Définissez et présentez votre sujet. Démontrez, selon une démarche théorique et à l'aide d'exemples, comment le sujet choisi traduit une originalité byzantine ou un legs, voire un héritage, pour notre monde moderne.
- Le sujet est libre: l'un des objectifs du travail consiste à trouver soi-même une originalité ou une modernité byzantine pertinente, pour ensuite la défendre avec une démonstration articulée et une argumentation probante. Il est néanmoins possible, si dans le doute, de faire approuver son sujet.
- Champs d'étude possibles: politique, social, religieux, culturel, militaire, économique, etc. Quelques exemples pour vous inspirer: héritage législatif, rôle des femmes, diplomatie, notion d'État, arts et monuments, etc... Il existe plusieurs possibilités: faites preuve d'originalité!
- Si le sujet choisi s'avère large, assurez-vous de le circonscrire à des éléments concrets et précis.
- Tenez compte de l'évolution du sujet choisi dans le temps, entre les 4^e et 15^e siècles.
- Employez le manuel du cours, références à l'appui, pour la réalisation du travail.
- Fournissez une bibliographie complète, constituée principalement de monographies et d'articles académiques. L'emploi de sources primaires est encouragé. La bibliographie et les références infrapaginales doivent être présentées selon les normes de méthodologie du département d'histoire.

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

- Longueur du travail : 10 pages ou plus à interligne 1.5, en excluant la page titre et la bibliographie.

Critères d'évaluation :

Pertinence du sujet et de la démonstration	10 points	
Capacité d'analyse et esprit critique	10 points	
Méthode historique	10 points	Total: 30 points

POLITIQUE SUR LE FRANÇAIS ÉCRIT

L'évaluation des travaux et des examens tiendra compte de l'orthographe et de la grammaire en ce qui a trait au français écrit: 0.15 point sera retranché pour chaque faute commise jusqu'à concurrence de 15% de la note d'un travail et de 10% de la note d'un examen.

POLITIQUE SUR LES RETARDS ET LES REPRISES D'EXAMEN

Les travaux seront pénalisés de 10% pour chaque journée de retard (fins de semaine incluses), sauf pour des raisons motivées, pièces justificatives à l'appui.

Les examens ne pourront être repris que sur présentation d'un justificatif écrit valable.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-joint un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du [Règlement des études](#), plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'[Intégrité intellectuelle](#) et à participer au [Quiz antiplagiat](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie à jour complète est fournie dans l'ouvrage de Cheynet.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
